

MÉMENTOS LMD

Droit de l'eau

*À jour de la loi sur l'Eau
et les Milieux Aquatiques (EMA)
et de ses décrets d'application*

Bernard DROBENKO

MASTER



Gualino éditeur

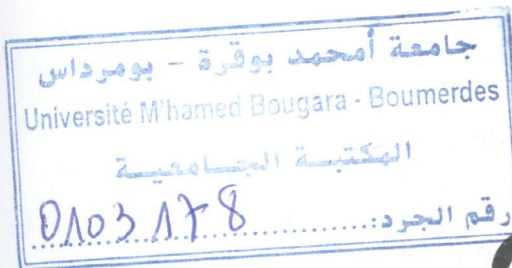
MÉMENTOS LMD

Droit de l'eau



À jour de la loi sur l'Eau
et les Milieux Aquatiques (EMA)
et de ses décrets d'application

Bernard DROBENKO



Gualino éditeur

Sommaire

P résentation	5
A bréviations et sigles	19
C hapitre 1 Introduction	23
1 Un droit international en construction	25
2 L'impact du droit communautaire	27
A - La recherche d'objectifs qualitatifs	27
B - Une approche renouvelée	29
C - Une démarche intégrée et durable	30
3 Les évolutions du droit interne	33
4 Les principes	35

PARTIE 1 • Le cadre d'intervention

C hapitre 2 Le statut de l'eau	41
1 La domanialité publique	41
A - Le statut des eaux domaniales	42
1) La consistance du domaine public fluvial	42
a) La situation générale	42
b) La situation des départements et territoires d'outre-mer	43
2) L'affectation du domaine public fluvial	44
a) Le domaine public de l'État	44
b) Le domaine public fluvial des collectivités territoriales	45
B - L'usage du domaine public fluvial	45
1) La protection du domaine public fluvial	45
2) L'usage du domaine public fluvial	46
2 Les eaux non domaniales	47
A - Les diverses catégories d'eaux non domaniales	48
1) Les eaux courantes	48
2) Les eaux souterraines	48

3) Les autres eaux	49
a) Les sources	49
b) Les eaux stagnantes	49
c) Les eaux pluviales	49
B - L'usage des eaux non domaniales	50
1) La préservation des intérêts privés	50
a) Les droits d'usage	50
b) Les droits acquis	51
2) La garantie de l'intérêt général	51
a) La préservation des écosystèmes	51
b) La conciliation des usages	51

Chapitre 3 Les acteurs de l'eau 53

1 L'intervention de l'État	54
A - Les structures centrales	54
1) Les compétences ministérielles	54
a) Le ministère chargé de l'Environnement	54
b) Les autres ministères	55
2) La coordination	56
a) Le comité interministériel pour le développement durable	56
b) La mission interministérielle de l'eau	56
B - Les structures déconcentrées	56
1) L'organisation de base	57
a) Au niveau régional	57
b) Au niveau départemental	57
2) Les structures de coordination	58
a) Le préfet de zone	58
b) La commission administrative de bassin	58
c) Les missions interservices de l'eau (MISE)	59
2 Les acteurs locaux	59
A - Les collectivités territoriales	59
1) Les régions	59
2) Les conseils généraux	60
3) Les communes et leurs groupements	60
B - La société civile	61
1) Les associations de protection de l'environnement	62
2) Les associations de pêche	62
a) Les associations de pêche de loisir	63
b) Les associations de pêche professionnelle	63

3 Les institutions spécialisées	64
A - <i>Au niveau national</i>	64
1) Le Comité national de l'eau	64
2) L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques	65
a) <i>La composition de l'ONEMA</i>	65
b) <i>Les compétences de l'ONEMA</i>	66
3) Le comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques	66
B - <i>Au niveau du bassin</i>	66
1) Le comité de bassin	67
a) <i>La composition du comité de bassin</i>	67
b) <i>Les compétences du comité de bassin</i>	68
2) Les Agences de l'eau	69
a) <i>La composition</i>	69
b) <i>Les compétences des Agences de l'eau</i>	70
3) Les structures hors métropole	71
a) <i>La Corse</i>	72
b) <i>Les départements d'outre-mer</i>	72
c) <i>Les territoires d'outre-mer</i>	73
C - <i>Au niveau du sous-bassin</i>	74
1) La commission locale de l'eau	74
a) <i>En France métropolitaine</i>	74
b) <i>Dans les autres départements</i>	75
2) Les établissements publics territoriaux de bassin	75

PARTIE 2 • Les instruments de gestion de l'eau

Chapitre 4 Les planifications générales	79
1 Le SDAGE	80
A - <i>Les conditions d'élaboration du SDAGE</i>	80
1) Le rôle central du comité de bassin	80
a) <i>L'identification des enjeux majeurs sur le bassin</i>	81
b) <i>L'élaboration du projet</i>	82
2) L'approbation du SDAGE	83
a) <i>L'adoption du projet</i>	83
b) <i>L'approbation du SDAGE</i>	83
B - <i>Le contenu du SDAGE</i>	83
1) La détermination des objectifs	84
a) <i>Le principe</i>	84
b) <i>Les aménagements</i>	84

2) Les moyens de réaliser les objectifs	85
a) D'un point de vue opérationnel	85
b) Du point de vue de la planification	85
3) Le développement d'une approche économique	85
C - La portée juridique du SDAGE	86
1) Au regard du domaine de l'eau	86
2) Au regard des autres législations	87
2 Le SAGE	88
A - Les conditions de mise en œuvre du SAGE	88
1) La création du SAGE	88
a) Le SAGE imposé	88
b) Le SAGE revendiqué	88
2) L'élaboration du SAGE	89
a) L'élaboration du projet	89
b) Les consultations	89
c) L'approbation du SAGE	89
B - Le contenu du SAGE	90
1) Le plan d'aménagement et de gestion durable	90
2) Le règlement	90
3) Les documents cartographiques	91
C - La portée du SAGE	91
1) Une opposabilité renforcée	92
2) Un rapport de compatibilité	92

Chapitre 5 Les instruments spécifiques 95

1 La planification des risques	95
A - Le risque d'inondation	95
1) Le schéma directeur de prévision des crues	96
2) Le plan de prévention des risques naturels prévisibles	97
a) L'élaboration	98
b) Le contenu	98
c) La portée	99
3) Les zones de gestion préventive des inondations	100
a) Les zones de rétention	100
b) Les zones d'érosion	101
B - Le risque de pénurie	101
1) La détermination des zones de répartition des eaux	102
2) La portée du dispositif	102
2 La surveillance et la protection des milieux	103
A - Les programmes de surveillance	103
1) Les obligations générales	103
2) Les obligations des comités de bassin	104

<i>B - Les plans spécifiques</i>	105
1) Les zones vulnérables	105
2) Les schémas d'assainissement	106

Chapitre 6 Les contrats 109

1 Les contrats de rivière et de baie	109
<i>A - L'élaboration des contrats de rivière</i>	109
1) La procédure	110
2) Le contenu du contrat de rivière	111
<i>B - La mise en œuvre du contrat de rivière</i>	111
1) L'exécution du contrat de rivière	111
2) Le suivi du contrat de rivière	112
2 Les autres procédés contractuels	112
<i>A - Les contrats d'agriculture durable</i>	112
<i>B - Les contrats Natura 2000</i>	113

PARTIE 3 • Les polices de l'eau

Chapitre 7 La protection des milieux 117

1 Les milieux aquatiques	117
<i>A - Le champ d'application</i>	117
1) L'impulsion externe	117
<i>a) Le droit international</i>	117
<i>b) Le droit communautaire</i>	118
2) Les développements internes	118
<i>a) Le cadre d'intervention</i>	119
<i>b) La gestion et les mesures</i>	120
<i>B - Des exigences renforcées</i>	120
1) Des mesures générales de préservation	121
2) Des mesures d'entretien	121
<i>a) L'entretien du domaine public</i>	122
<i>b) L'entretien des cours d'eau non domaniaux</i>	123
3) La préservation des zones humides	124
<i>a) La délimitation des zones humides</i>	124
<i>b) La gestion des zones humides</i>	124
2 Les milieux piscicoles	125
<i>A - Le contrôle des activités</i>	126
1) Les piscicultures	126
2) Les plans d'eau et étangs	127

3) Les travaux et les ouvrages	128
a) Le classement des cours d'eau	129
b) Les obligations au regard des débits	129
<i>B - Les modalités de gestion préventive</i>	130
1) Les instruments de gestion piscicole	131
a) Le schéma départemental à vocation piscicole	131
b) Les plans de gestion	131
2) Les obligations des propriétaires	132
a) La gestion directe	132
b) La gestion déléguée	132
c) La gestion imposée	133

Chapitre 8 Le contrôle des activités 135

1 Le régime général	135
<i>A - La nomenclature</i>	136
1) Les caractéristiques de la nomenclature	136
a) Les conditions de l'impact environnemental	136
b) L'usage domestique	137
2) Le champ d'application de la nomenclature	137
a) Quant à la forme	138
b) Quant au fond	138
<i>B - Les autorisations / déclarations</i>	139
1) Les procédures préventives	140
a) L'enquête publique	140
b) Le document d'incidences	140
2) Le régime juridique des contrôles préalables	141
a) La nature du contrôle	141
b) Les consultations préalables	142
c) L'intervention de l'autorité administrative	143
<i>C - Les autres contrôles</i>	144
1) Les procédures générales	144
a) Les autorités municipales	145
b) Les autorités étatiques	146
2) Les procédures de crise	147
a) Les autorités compétentes	147
b) Les mesures instaurées	147
3) Les eaux marines	148
a) Les activités contrôlées	149
b) Les mesures d'application	150
4) Les aménagements hydrauliques	150
a) Le maintien des droits fondés en titre	151
b) Les régimes de protection des cours d'eau	153
c) Les procédures de contrôle	154
d) La sécurité des installations	156

2 Les régimes spécifiques	157
A - <i>Les installations sources de nuisances et de pollutions</i>	157
1) Le régime général	157
a) <i>Le principe d'application</i>	157
b) <i>Les modalités de mise en œuvre</i>	158
2) Les dispositions particulières	159
a) <i>Le stockage de produits dangereux</i>	159
b) <i>Les activités nucléaires et les déchets radioactifs</i>	160
c) <i>Les OGM</i>	161
d) <i>Les carrières</i>	161
B - <i>L'agriculture</i>	162
1) Des approches contradictoires	164
a) <i>La politique agricole</i>	164
b) <i>La politique de l'eau</i>	165
2) Des moyens diversifiés	165
a) <i>Les mesures de police</i>	165
b) <i>Les interventions négociées</i>	166
3) Des perspectives contrastées	169
C - <i>L'urbanisme</i>	171
1) La planification urbaine et l'eau	172
a) <i>Quant au cadre d'intervention</i>	172
b) <i>Quant aux dispositions relatives à chaque planification</i>	173
2) Les contrôles de l'utilisation du sol et de l'espace	174
a) <i>Les règles générales</i>	174
b) <i>Une intégration renforcée</i>	175
3 La pêche	177
A - <i>Les modalités d'intervention</i>	177
1) Du point de vue des biens	177
2) Du point de vue des personnes	179
B - <i>L'exercice de la pêche</i>	179
1) Le cadre d'intervention	179
a) <i>La localisation de l'activité</i>	179
b) <i>Les bénéficiaires de l'exercice de la pêche</i>	180
c) <i>Le droit de passage</i>	180
2) Les conditions d'exercice de la pêche	181
a) <i>Les conditions préalables</i>	181
b) <i>Les modalités d'intervention</i>	182
c) <i>Les conditions particulières</i>	185
Chapitre 9 Les contrôles et les sanctions	187
1 En matière administrative	188
A - <i>Les compétences</i>	188
1) <i>L'intervention préalable des acteurs socio-économiques</i>	188
2) <i>Les autorités publiques</i>	189

<i>B - Les techniques d'intervention</i>	190
1) L'identification des atteintes	190
a) Le contrôle interne	190
b) Le contrôle externe	191
2) Les sanctions	191
a) Une décision préalable	191
b) Les modalités d'intervention	192
2 En matière répressive	193
<i>A - La diversité des interventions</i>	193
1) Le domaine d'intervention	193
2) Les intervenants	194
<i>B - Les techniques d'intervention</i>	195
1) Le constat préalable	195
2) Les sanctions	196
a) Les sanctions répressives administratives	196
b) Les sanctions répressives judiciaires	196

PARTIE 4 • De l'eau destinée à la consommation humaine et des eaux usées

Chapitre 10 Le cadre général d'intervention	205
1 Les mesures préventives	205
<i>A - La protection des milieux</i>	206
1) Au titre des eaux prélevées	206
2) Au titre des préoccupations sanitaires	206
<i>B - La protection des captages</i>	207
1) Les captages d'eau des collectivités publiques	208
a) La procédure	208
b) La portée	208
2) Les captages « privés »	209
a) Les puits et sources	209
b) Les eaux emballées et distribuées	210
2 Les exigences générales	210
<i>A - L'alimentation en eau potable</i>	211
1) Les modalités d'intervention	211
2) La desserte des bâtiments	211
<i>B - Les rejets</i>	213
1) Les interdictions	213
2) Les obligations	214
a) L'équipement de l'immeuble	215
b) L'évacuation des eaux usées	215

Chapitre 11 La gestion des services publics	217
1 Les obligations des collectivités territoriales	217
A - Les compétences des collectivités territoriales	217
1) Les compétences des communes	217
2) Le transfert de compétences	218
B - La nature du service	219
C - Les modalités d'exploitation du service	221
1) La régie	221
a) La régie directe	221
b) La régie intéressée	222
2) Les gestions déléguées	222
a) Les modalités de la délégation	222
b) La procédure de délégation	223
c) Le contenu et la durée de la convention	223
2 Le service public d'eau potable	225
A - Les obligations quant à l'eau distribuée	225
1) Les autorisations de captage	225
2) Les exigences de qualité de l'eau	226
B - Le prix de l'eau	228
1) Le principe du prix	228
2) Les conditions de mise en œuvre	229
3 Le service public d'assainissement	230
A - Le cadre d'intervention	231
1) Les espaces d'intervention	231
2) Les modalités d'intervention	232
B - Le service public de l'assainissement collectif	233
1) La création des équipements	233
2) La gestion	234
3) La tarification du service	234
C - Le service public de l'assainissement non collectif (SPANC)	235
1) La détermination des zones	236
2) Les droits et obligations des autorités compétentes	236
3) La redevance d'assainissement non collectif	237
Chapitre 12 Les autres eaux destinées à la consommation humaine	239
1 Le champ d'application	239
A - Les eaux conditionnées	240
1) Les eaux minérales naturelles	240
2) Les eaux de source	241
3) Les eaux rendues potables par traitement	241

<i>B - Les eaux importées</i>	242
1) Les eaux minérales naturelles	242
2) Les eaux potables conditionnées	242
2 Le régime juridique	242
<i>A - Les contrôles préalables</i>	242
1) Le prélèvement	243
2) L'exploitation	243
a) La reconnaissance	243
b) L'autorisation d'exploitation	243
<i>B - Les exigences qualitatives</i>	244
1) La qualité des eaux distribuées	244
2) La surveillance	245
a) Le contrôle administratif	245
b) Le contrôle de l'opérateur	246

PARTIE 5 • L'eau et les finances publiques

Chapitre 13 Les financements	249
1 Les sources communautaires de financement	249
<i>A - Les financements environnementaux</i>	249
1) Le programme Life	250
2) Les autres programmes	250
<i>B - Les financements par les politiques structurelles</i>	251
2 Les sources internes de financement	252
<i>A - Les financements étatiques</i>	252
1) La dotation globale d'équipement	252
2) Les financements incitatifs	253
3) Les fonds	254
<i>B - Les collectivités territoriales</i>	256
1) Les conseils régionaux	256
2) Les conseils généraux	257
<i>C - Les Agences de l'eau et les offices</i>	258
1) Le cadre d'intervention	258
2) Les modalités d'intervention	260
a) Les types d'intervention	260
b) Les conditions d'intervention	261

Chapitre 14 La fiscalité dans le domaine de l'eau	263
1 Les fondements de la fiscalité de l'eau	263
<i>A - Une approche classique</i>	264
1) Le cadre d'intervention	264
2) Une interprétation spécifique	264

<i>B - Une approche renouvelée</i>	265
1) L'affirmation du principe pollueur/payeur	266
2) L'émergence d'une fiscalité globale : la TGAP	267
2 Les divers prélèvements fiscaux	268
<i>A - Le dispositif central</i>	269
1) Les redevances pour pollution de l'eau	270
2) Les redevances pour modernisation des réseaux de collecte	270
3) La redevance pour pollution diffuse	270
4) La redevance pour prélèvement sur la ressource	271
5) La redevance pour stockage d'eau en période d'étiage	271
6) La redevance pour obstacle sur les cours d'eau	271
7) La redevance pour protection du milieu aquatique	271
<i>B - Les mesures fiscales complémentaires</i>	273
1) La taxe sur les productions de boues	273
2) La redevance pour les EPTB	273
3) La taxe pour gestion des eaux pluviales	273
<i>C - La fiscalité domaniale</i>	273
1) Les redevances domaniales	274
2) La taxe VNF	274

PARTIE 6 • Le contentieux de l'eau

Chapitre 15	Le cadre d'intervention du contentieux de l'eau	277
1 L'impact des orientations communautaires		277
<i>A - Au regard de la transposition</i>		277
1) Les délais de transposition		278
2) Les objectifs		278
<i>B - Au regard des modalités d'application</i>		279
1) L'interprétation des concepts		279
2) L'impact des engagements internationaux		280
2 Le renforcement nuancé de la responsabilité		281
<i>A - Une reconnaissance du principe</i>		281
1) L'affirmation du principe		282
2) La mise en œuvre du principe		283
<i>B - Une application relative</i>		284
1) Les règles et procédures		284
2) La tentation de la mutualisation		285

Chapitre 16 Le contentieux administratif 289

1 Le contentieux de la légalité	289
<i>A - Le contentieux de pleine juridiction</i>	289
1) Le champ d'application	289
2) La portée	290
<i>B - Le recours pour excès de pouvoir</i>	291
1) Le champ d'application	291
2) La portée des décisions	292
2 La responsabilité	293
<i>A - Les orientations majeures</i>	293
1) Le type de responsabilité	293
2) Les sources de la responsabilité	294
<i>B - La réalisation du contentieux</i>	295
1) L'identification des responsabilités	295
2) La réparation	296

Chapitre 17 Le contentieux judiciaire 297

1 Le contentieux pénal	297
<i>A - Les procédures</i>	297
1) Les conditions d'intervention	297
<i>a) Les poursuites</i>	298
<i>b) Les personnes responsables</i>	298
<i>c) Les caractéristiques de l'infraction</i>	299
2) La transaction	300
<i>B - La mise en œuvre du contentieux</i>	301
1) Les incriminations	301
2) La réalisation du contentieux	303
2 Le contentieux civil	304
<i>A - Les conditions du recours civil</i>	304
<i>B - La réparation civile</i>	306
1) Les conditions préalables	306
2) Les modalités de la réparation	306

Conclusion 309

Annexes 311

Bibliographie 323

Index 327

Droit de l'eau

MASTER

Le contenu du livre

Le droit de l'eau a été développé à partir des exigences liées à l'usage ou des contraintes résultant de l'appropriation de l'eau ou des milieux ; ces exigences apparaissent complexes et diversifiées. En effet, les questions posées par l'eau, "or bleu" du XXI^e siècle, relèvent à la fois de préoccupations quantitatives (risques d'inondations par des excès ou risques de sécheresse par pénurie) et qualitatives (en terme de milieu et en terme de potabilité), sachant que l'eau est quantitativement limitée et non renouvelable. Ce droit de l'eau s'inscrit aujourd'hui à la fois dans un schéma international balbutiant, un cadre régional déterminant et une approche nationale en évolution.

Cet ouvrage est une synthèse claire, structurée et accessible du

Le public

- Étudiants en licence
- Étudiants de fil
- Toute personne des concours

L'auteur

Bernard Drobenko *enseignes de droit public • CRIDEAU-EA4093-Associé INRA - Faculté de droit et de sciences économiques de Limoges.*

Le sommaire

- **Le cadre d'intervention**
 - Statut de l'eau
 - Acteurs de l'eau
- **Les instruments de gestion de l'eau**
 - Planifications générales : SDAGE, SAGE
 - Planifications spécifiques : planification des risques, surveillance et protection des milieux
- **Les polices de l'eau**
 - Protection des milieux : aquatiques, piscicoles
 - Contrôle des activités : régimes général et spécifiques, pêche
 - Contrôle et sanctions : en matière administrative, répressive
- **De l'eau destinée à la consommation humaine et des eaux usées**
 - Cadre général d'intervention
 - Gestion des services publics
- **L'eau et les finances publiques**
 - Financements : sources communautaires et internes
 - Fiscalité : fondements et prélèvements
- **Le contentieux de l'eau**
 - Cadre d'intervention : orientations communautaires, renforcement de la responsabilité
 - Contentieux administratif : contentieux de la légalité, responsabilité
 - Contentieux judiciaire : contentieux pénal et civil

LICENCE - MASTER - DOCTORAT



9 782297 000482

Prix : 28 €
ISBN 978 2 297 00048 2



Gualino éditeur

www.eja.fr